Avis public

Verdun
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 7 mai 2019, à 19 h, en la salle 205 de la mairie d'arrondissement de Verdun située au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour le bâtiment situé à l'adresse 1229, rue Moffat (lot 1 939 136) de façon à :

- Déroger à la marge latérale minimale applicable pour un bâtiment de la classe d'usages h1 (habitation unifamiliale), implanté en mode jumelé, dans la zone H01 47 ; et à autoriser une marge latérale variant de 0,92 m à 0,96 m.

Lors de cette séance du 7 mai 2019 à 19 h, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec ce 17 avril 2019

La secrétaire d'arrondissement par intérim,
Diane Garand

>7574580